



# **RESISTANCE SOCIALE**

La République sera sociale ou ne sera pas !

Numéro 25    Avril 2005

## **Le mot de la Présidente**

Les sondages le confirment les uns après les autres : le « non » s'installe, majoritaire. L'abstention diminue et les intentions de vote pour le « oui » ne remontent pas. Certes, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ! Le matraquage des médias, tous ou presque acquis au libéralisme, va continuer et s'amplifier. Et les tenants du « oui » vont tout essayer pour effrayer les citoyens français : depuis le chantage à l'isolement de la France jusqu'à la crainte de voter « comme » Le Pen ou De Villiers ...

Gageons que ceci ne marchera pas. Les Français ont pu constater lors du déclenchement de la guerre d'Irak que lorsque la France savait ouvrir une voie originale, tenir son rang, elle n'était pas isolée mais respectée et souvent admirée. De plus, les Français sentent confusément (quand un ministre hollandais ne le leur avoue pas « maladroitement » au détour d'une phrase !) que leur vote négatif serait probablement un vote libérateur pour d'autres peuples qui trouveraient, à leur tour, le courage de dire « non ».. Le libéralisme de la construction européenne ne fait pas des ravages qu'en France !

Quant à voter comme l'extrême droite, les citoyens français ont compris qui l'a fait prospérer et veulent désormais s'exprimer en fonction de leur vécu et de leurs intérêts. Leur « non » est profondément un non de gauche !

Bien sûr, pendant le peu de temps qui reste avant le scrutin du 29 mai, les adhérents de Réso vont encore et encore s'attacher à expliquer ce projet de traité, à mettre en évidence les risques, les atteintes à la souveraineté populaire comme aux droits sociaux. Et ce bulletin va encore s'y employer. Et nous vous invitons à continuer jusqu'au dernier jour cette campagne d'explications et de conviction auprès de votre famille, de vos amis, de vos collègues ...

Mais qu'on nous laisse aussi dès maintenant nous réjouir pour deux raisons :

Nous avons été les premiers (peut-être les seuls) à dire que, chamboulant toutes les directions des partis politiques et même des syndicats cette campagne allait reclasser la gauche à gauche et la droite à droite : c'est ce qui se passe sous nos yeux !

Nous ne boudons pas notre plaisir de voir réunis sur les mêmes estrades pour défendre le « non » socialistes, communistes, républicains de gauche, mais aussi syndicalistes et militants associatifs, qui, au delà de leurs différences, parfois de leurs divergences, recommencent à se parler sans s'insulter, prélude au futur débat nécessaire à la refondation de la gauche que commence déjà à exiger le peuple, qui revient dans les meetings.

Alors, encore un effort, camarades !

**Marinette BACHE**

# SOLIDARITE INTERNATIONALE.

Par Emilie KERDUJAL

## Belgique

Le 22 avril, une grève nationale a l'appel des syndicats CSC et la FGTB a paralysé le secteur de la métallurgie belge. Une telle action n'avait plus été organisée depuis 1959.

Les syndicats et les employeurs tentent de négocier un accord salarial pour les 150.000 travailleurs de ce secteur, mais les discussions bloquent essentiellement sur la question du pouvoir d'achat. Les employeurs proposent une augmentation salariale de 4% et une prime liée aux résultats, tandis que les syndicats exigent une augmentation de 4,5% et rejettent l'idée d'une prime.

## Tchéquie

Les syndicats du constructeur automobile tchèque Skoda Auto (groupe Volkswagen) ont appelé le 25 mars les salariés du constructeur à faire grève pour une augmentation de salaire, a annoncé leur porte-parole, Jaromir Cvrcek, à Mlada Boleslav (60 kms au nord-est de Prague).

Les négociations entre les syndicats et la direction sur un nouveau contrat salarial n'ont pas encore abouti, en dépit de l'expiration, le 31 mars, du contrat actuellement en vigueur.

Jusqu'à présent, la direction de Skoda Auto proposait pour 2005 des augmentations salariales dans les limites du taux d'inflation attendu de quelque 3%, alors que les syndicats, eux, réclamaient des hausses s'élevant à environ 10%.

"La dernière proposition qui nous a été faite par la direction va davantage à l'encontre de nos souhaits, c'est une proposition que nous examinerons soigneusement", a admis vendredi M. Cvrcek.

Le salaire mensuel moyen des salariés de Skoda Auto se chiffrait à 23.340 couronnes (775 euros) en 2004.

Skoda Auto a annoncé fin février avoir réalisé l'an dernier un bénéfice net de 3,497 mds CZK (116 M EUR).

## Suisse

Les employés du canton de Zurich ont manifesté contre la baisse de leurs salaires et les programmes d'économies déjà lancés par le Conseil d'Etat. Ils demandent au gouvernement de les annuler et menacent de faire une grève.

"Le problème des salaires n'est pas résolu, même si le Grand Conseil rejette, selon toute vraisemblance, la baisse de 3 % prévue", a dit Urs Loppacher, du Syndicat des services publics (SSP), lors de la manifestation.

Le « programme d'assainissement » pour 2004 a déjà provoqué des suppressions de postes, a expliqué Brigitte Tamburini, de la Société des employés de commerce (SEC) de Zurich.

Pour faire passer leurs revendications, les syndicats ne reculeront plus devant une grève, ont-ils indiqué. Dans le cadre du programme "équilibre budgétaire 2006", le gouvernement zurichois veut réduire les salaires des employés de l'Etat de 3 % durant trois ans. Avec encore d'autres mesures, la suppression de la compensation du renchérissement pour économiser au total 480 millions de francs durant les années 2006 à 2008.

Des travailleurs valaisans de la construction se sont réunis à Sion pour défendre leurs acquis face à la remise en question de la convention collective de travail par la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE).

Les travailleurs ont adopté une résolution exigeant le retrait intégral de toutes les propositions de la SSE. Ils se sont également dits prêts à engager des mesures de lutte durant les négociations et ont accepté un recours à la grève en cas de vide conventionnel au 30 septembre 2005.

Pour les syndicats, la SSE ne cherche rien d'autre qu'un vide conventionnel à l'échéance de la convention. Cette date coïncide avec le vote sur les accords sur la libre circulation des personnes.

La SSE propose de supprimer la protection contre le licenciement. Elle ne veut plus limiter le temps de travail hebdomadaire mais souhaite obtenir un forfait annuel à répartir au gré des employeurs. Elle veut également supprimer le maintien de la clause salariale en cas de changement d'employeur et demande l'abolition des conventions cantonales.

# PLACE AU DEBAT

## L'EUROPE ET LA POLITIQUE DE CHIRAC, JUPPE, JOSPIN, RAFFARIN

Par Claude CHAILLE

La politique de M Raffarin n'a-t-elle vraiment « RIEN à VOIR » avec l'Europe ? La « Constitution » n'a-t-elle pas pour objectif de rendre IRREVERSIBLE la politique antisociale de MM Chirac, Raffarin, Seillière, Blair, Berlusconi ... ?

Les médias, l'UMP, les dirigeants socialistes nous le répètent en boucle « la politique de M Raffarin n'a rien à voir avec l'Europe » :

F Hollande : « Les problèmes intérieurs n'ont rien à voir avec la Constitution »

M Aubry : « On utilise la directive Bolkenstein, comme les délocalisations ou la Turquie. Ça n'a rien à voir avec la Constitution »

Certains n'hésitent pas à mentir grossièrement :

M Barnier, ministre des affaires étrangères : « Cette directive Bolkenstein est contraire à l'esprit de l'Europe »

M Delanoë, maire de Paris, qui prétend parler « vrai » : « cette directive n'a pas de rapport avec la Constitution »

M Chirac, Président de la République, répondant aux jeunes « cette directive n'est pas acceptable pour nous ». *Non seulement, elle a été acceptée par les commissaires européens français Michel Barnier (UMP) et Pascal Lamy (PS), mais elle découle directement des articles I-2, I-4 et III-148 de la Constitution). Seul le NON peut l'empêcher.*

M Chirac accumulant toute la soirée les contre vérités: « services publics et service d'intérêt économiques généraux, c'est pareil »

Mme Ségolène Royal, ancien ministre de L Jospin (dont le gouvernement a davantage privatisé que M Juppé): «C'est une absurdité que de fermer les services publics ».

Pourtant certains assument leur politique :

M Barroso, Président de la Commission européenne, « les délocalisations sont des décisions que les entreprises doivent prendre »

*On est averti officiellement et au plus haut niveau. Si on veut éviter les délocalisations, il faut que le NON l'emporte.*

M Breton, ministre des finances : « il faut s'habituer à ce que Barroso décide contre les grands pays »

*Et pourtant Chirac, le PS nous ventent le renforcement des pouvoirs du Parlement français ! Une contre-vérité de plus.*

**Donc de l'aveu même du Président de l'Union Européenne, de commissaires européens, de ministres, la politique Raffarin a bien à voir avec l'Europe.**

D'ailleurs, l'article 136 du traité d'Amsterdam, renforçant le traité de Maastricht, rappelle que la politique sociale relève d'une compétence partagée entre la Communauté européenne et les États membres (ce que M Chirac a nié à plusieurs reprises en face des jeunes, dont on a d'ailleurs éliminé de l'émission les opposants déclarés)

D'ailleurs, nous savons bien que 80 % des textes législatifs sont d'ores et déjà simplement la traduction en droit français de directives européennes, ce qui se renforcerait encore si le oui passait.

Nous allons prendre des exemples pour prouver que la politique des différents gouvernements de gauche comme de droite est totalement dépendante de l'Europe telle qu'elle s'est construite et de la « Constitution » qui en serait la clé de voûte si elle était votée ?

### Les privatisations

Rappelons l'article I-3-2 qui, a lui seul, synthétise la Constitution : « L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté et de justice sans frontières intérieures, et un marché unique où la concurrence est libre et non faussée ».

Or les services publics, avec leur monopole, l'Etat qui assure l'égalité entre citoyens, faussent la concurrence. Ils doivent donc « s'ouvrir à la concurrence », être privatisés. **Si la Constitution est votée, on ne pourra plus s'y opposer.**

Le Livre blanc de l'UE précise (mai 2004) : «... les termes « services d'intérêt général » et « services d'intérêt économique général » ne doivent pas être confondus avec l'expression « service public » .

Les Services d'Intérêt Généraux, contrairement à nos services publics, peuvent être PRIVÉS. L'Europe oblige par mille et un moyens à les privatiser.

En faisant semblant de croire qu'ils sont identiques à nos services publics, on cherche à tromper la population qui est attachée à ses écoles, ses hôpitaux, ses bureaux de poste, son électricité...

La « Constitution » annule l'idée même de service public telle qu'elle est définie dans le **Préambule de 1946 de la Constitution française** : "Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité".

### **La protection sociale**

On pourrait penser que le rôle de la protection sociale est de prévenir la maladie ou de la soigner. Pas dans l'Europe qu'on nous concocte. L'agenda de Lisbonne fixe la stratégie européenne : « ... Cette modernisation devrait s'appuyer sur le rôle **de la protection sociale en tant que facteur productif** ». La protection sociale est un marché mondial de 3 500 milliards de dollars, plus ou moins privatisé dans de nombreux pays.

Bien sûr, les multinationales, relayées par Bruxelles, les libéraux, les «libéraux sociaux» agissent pour privatiser les risques rentables. D'où la réforme des retraites en France et dans toute l'Europe (signée à Barcelone par Chirac et Jospin), et les menaces contre les mutuelles qui, au nom de la « concurrence non faussée... », sont dans le collimateur de Bruxelles... La Commission de Bruxelles – se faisant le porte parole du MEDEF- dénonce depuis des années « le niveau élevé de l'imposition du travail ».

En conséquence, on exonère sans cesse davantage les entreprises de leurs cotisations. D'où création d'un déficit. Comme la protection sociale a été intégrée au Pacte de Stabilité, il ne reste plus qu'une solution : dérembourser, diminuer le personnel, fermer les hôpitaux....

Comment peut-on nous dire que les fermetures d'hôpitaux de Douste-Blazy et de ses prédécesseurs, le manque d'infirmières, le désastre de la canicule, n'ont rien à voir avec cette Europe ? Il est vrai qu'on prend les français pour des moutons, noirs, s'ils ne se prosternent pas devant les grands de ce monde, blancs sinon je suppose (?).

### **L'Enseignement**

Comment croire que la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) des diplômes de l'enseignement

supérieur n'a rien à voir avec l'Europe puisque c'est sa raison d'être ?

Comment croire une seconde que la réforme Fillon, le socle minimum, les suppressions d'heures de cours et de postes de professeurs, l'expulsion des TOS de l'Education nationale, n'ont rien à voir avec le Pacte de Stabilité, l'Europe des régions ?

### **La politique sociale**

Pourquoi il ne peut pas y avoir de politique sociale dans l'Europe actuelle avec ce projet de « constitution » ? Tout simplement parce que ce n'est pas l'objectif de cette construction politique de l'Europe.

Comme les tenants du traité procèdent essentiellement par des généralités fumeuses et des contrevérités, il faut prouver ce qu'on avance. Les citations qui suivent sont tirées des travaux du Conseil européen de Lisbonne (2000), de l'agenda social 2000 – 2005, du Traité d'Amsterdam, des travaux du Conseil européen de Nice... tous textes consultables sur le site Internet de l'UE.

*« Une série d'actions visant à renforcer la **politique sociale en tant que facteur productif** ... ».*

Ainsi, il est clairement indiqué que l'objectif de la politique sociale n'est pas l'amélioration de la situation sociale des citoyens, mais la productivité. C'est purement et simplement l'application des souhaits du MEDEF, des multinationales, qui, bien entendu, sont favorables à la Constitution.

On comprend les habiletés de langage du Traité Constitutionnel. Par exemple, le droit **AU** travail est remplacé par le droit **DE** travailler (ce qui signifie qu'il n'est pas interdit de travailler. Quel progrès !).

D'ailleurs, dans les textes de Bruxelles, la notion de travail est remplacée par celle **d'activité**, qui annonce la réforme à la baisse des droits inscrits dans le code du travail et des conventions collectives.

La réforme de l'Etat, la réforme du code du travail sont des objectifs majeurs de Monsieur Raffarin, totalement liés à la création d'un marché unique...

**Seule la victoire du NON peut empêcher le nivellement par le bas du droit du travail, dans le public comme dans le privé.**

## La cohésion sociale

Consciente de l'impopularité de ses décisions, qui a généré des manifestations monstres en Allemagne, en Italie, en France, la commission de Bruxelles a fixé l'objectif de « cohésion sociale », titre, comme par hasard, du fauteuil ministériel de Monsieur Borloo ...

Le moyen d'obtenir la fameuse cohésion sociale, c'est d'associer les partenaires sociaux, notamment les syndicats, à l'élaboration des décisions, et notamment des décisions impopulaires. Citons par exemple le chantier « **d'un changement de l'environnement de travail à travers un nouvel équilibre entre souplesse et sécurité** ».

Là encore, on retrouve les revendications du MEDEF de pouvoir licencier plus facilement.

## L'indépendance syndicale

Conséquence logique de la « cohésion sociale », on envisage d'aller jusqu'à la cogestion. Les syndicalistes qui, comme ceux de Résistance Sociale, sont attachés à l'indépendance des syndicats y verront une raison supplémentaire de militer activement pour le NON.

Bien entendu, c'est sûrement par hasard que les textes européens vont dans le même sens que les réformes Raffarin.

Citons les textes européens :

« modernisation de la protection sociale, ce qui inclut la santé, les retraites... », « formation tout au long de la vie », « promotion d'une main d'œuvre compétente, formée et souple, de l'innovation et de l'adaptabilité au niveau de l'organisation du travail, et de l'esprit d'entreprise ». *L'Europe rêve d'une main d'œuvre souple, adaptable,- des moutons encore - ...et non pas de citoyens et salariés responsables.*

« Les investissements dans des normes de rendement élevées sur le lieu de travail, ce qui augmente la productivité et réduit les pertes dues aux accidents » (*on remarque la délicatesse avec laquelle on parle des accidents*).

« **accentuation des mesures actives, un marché du travail ouvert à tous** ». « Une plus grande implication dans les politiques de l'emploi des partenaires locaux (autorités régionales et locales, entreprises, partenaires sociaux, organisations bénévoles, particuliers, etc. »

« **modernisation des services publics de l'emploi** » (On reconnaît la réforme des allocations chômage

qui a soulevé une tempête en Allemagne, les maisons de l'emploi Borloo... ); « Apprentissage tout au long de la vie » qui est malheureusement conçu comme complément de la facilité de licencier. « L'objectif recherché est de limiter le nombre de réglementations inutiles, aux niveaux national et européen, afin d'alléger au maximum les charges qui pèsent sur les petites entreprises à forte intensité de main-d'œuvre... ». *Sans commentaire.*

« **Une évolution contrôlée des salaires avec des augmentations liées aux gains de productivité** ». *On ne s'étonnera pas dans la baisse des salaires dans la valeur ajoutée.*

L'article II-88 reconnaît le **droit de lock-out patronal** interdit par la législation française

On pourrait multiplier les exemples sans fin. L'implication croissante de Bruxelles dans la politique sociale – ou plutôt antisociale- est indiscutable. La « Constitution » qui a la suprématie quasi absolue renforcerait et légitimerait la politique libérale, anti-sociale, dans tous les pays d'Europe.

**Le traité Constitutionnel vise à renforcer et rendre irréversible la politique ANTI SOCIALE.**

Si le NON l'emporte, ça ne suffira peut-être pas, mais si le OUI l'emporte, on a la certitude que ça empirera ! Il n'y a pas d'alternative : si l'on veut une politique plus démocratique, plus sociale, il faut voter et faire voter non !

**Rappelons nous : au moment du référendum de Maastricht les dirigeants socialistes nous déclaraient :**

M Rocard : « le traité de Maastricht est le 1<sup>er</sup> traité avec un grand volet social » Mme Aubry « L'Europe, c'est plus d'emploi, plus de protection sociale, moins d'exclusion » M Sapin : « la monnaie unique est la voie royale contre le chômage ».

*De traité en traité, le chômage est passé de 900 000 chômeurs en 1975 à 2 460 000 officiellement aujourd'hui (plus de 4 millions en réalité). En 2001, 55 millions de personnes étaient sous le seuil de pauvreté en Europe, il y en a plus de 60 millions en 2005. Et que dire de la paysannerie. ?*

**Et pourtant la direction du PS persiste et signe** avec son slogan « pour l'Europe sociale, votez oui », tout en rappelant que le projet de Constitution conserve les traités antérieurs dont jeunes, moins jeunes ou anciens constatent tous les jours dans la galère quotidienne les brillantissimes résultats. Une fois ça suffit ! . Il n'y a pas de Oui de gauche.

**Chirac spontané... l'espace d'un instant**

Devant les jeunes M Chirac s'est livré à l'exercice peu crédible de se poser en champion d'une Europe anti-libérale. (Le coup de la fracture sociale, ça ne marche pas à chaque fois). Hélas, chassez le naturel, il revient au galop. « Déçu », oubliant un instant ses fiches, J Chirac déclare « **Avec l'économie de marché, l'avantage c'est que tout le monde peut s'enrichir** ». Qu'en pensent les salariés, les chômeurs, les 2 milliards de pauvres de la planète qui n'arrivent même pas à survivre ?

# ACTUALITE SOCIALE

## CONNEX

Depuis le 18 avril, 80 % des 210 salariés du dépôt de bus de l'entreprise Connex à Équivilly, dans les Yvelines, sont en grève.

Le mouvement de grève a éclaté à l'occasion des négociations annuelles sur les salaires et les conditions de travail. Après une année 2004 sans augmentation salariale, la direction a proposé une revalorisation de seulement 2,5 %. « Cette augmentation est insuffisante tant du point de vue du maintien du pouvoir d'achat que de la dégradation des conditions de travail », explique le secrétaire du syndicat CGT. Autre motif de mécontentement des chauffeurs de bus et des employés : La direction conditionne toute augmentation des salaires à l'application de l'accord de branche sur les coupures, qui est moins favorable que celui de l'entreprise. Selon les syndicalistes Connex aurait entrepris de délocaliser les activités du dépôt d'Équivilly vers d'autres établissements. Les salariés craignent, à terme, une fermeture.

## Mitsubishi Electric

Le centre de recherche et développement de Mitsubishi Electric à Cesson-Sévigné, près de Rennes, qui emploie 174 personnes, va fermer ses portes.

Un plan social a été présenté le 14 avril aux salariés et les licenciements pourraient intervenir à la mi-juillet.

Le centre avait été construit à Cesson-Sévigné en 2000 pour accueillir 400 ingénieurs. Sa fermeture intervient deux ans après celle de l'usine d'Ételles, en Ille-et-Vilaine qui employait un millier de personnes.

Mitsubishi Electric, numéro cinq de l'électronique grand public au Japon, compte désormais concentrer ses efforts sur le Japon et la Chine.

## RENAULT

Les 5.200 salariés de l'usine Renault à Sandouville près du Havre ont été mis en chômage technique du 11 au 15 avril en raison de la baisse du marché, selon la direction.

La direction a également décidé de reconduire cette mesure les 22 et 29 avril pour deux chaînes et de nouveau le 6 mai prochain pour les quatre chaînes.

Depuis le début de l'année, plusieurs périodes de chômage technique ont déjà été observées dans cette usine qui produisait un peu moins de 1.000 véhicules par jour.

## Transports publics

L'accord soumis par l'Union des transports publics (UTP) à la signature des syndicats n'a été signé par aucun d'entre eux.

Après FO et la CGT, les autres syndicats des transports urbains ont rejeté le 20 avril le projet d'accord pour "prévenir les conflits et améliorer le service en cas de grève", et le patronat a décidé de le retirer, échouant ainsi à mettre en place un dispositif commandé par le ministre des Transports.

Le projet proposé, négocié trois fois depuis décembre 2004, prévoyait, à l'image des dispositifs en place à la SNCF et la RATP, un processus de prévention des conflits.

Le ministre des transports, M. de Robien a donné jusqu'à fin juin aux entreprises publiques de transports (UTP, SNCF et RATP) pour aboutir à un "dispositif complet" permettant d'assurer un "service maximum" en cas de grève, notamment en "optimisant le personnel

## AVEZ-VOUS REMARQUE ?

### Hausse de 0,6% des prix en mars

Les prix de détail ont augmenté en France de 0,6% en mars, après une progression de 0,5% en février, leur progression sur les douze derniers mois accélérant à 1,9%, selon les chiffres publiés par l'INSEE.

L'indice IPCH, qui sert de comparaison entre pays membres de l'Union européenne, a quant à lui augmenté de 0,7% le mois dernier, ce qui fait ressortir sur un an une inflation de 2,1%.

Pour le deuxième mois consécutif, l'inflation est en forte augmentation.



# LES COMMUNIQUES DE GEORGES SARRE

## IL FAUT SAUVER LA SNCM !

*Communiqué du 19 avril*

Mise à mal depuis deux ans par une série de provocations gouvernementales, de sanctions bruxelloises et de conflits sociaux, la SNCM est aujourd'hui menacée de naufrage. Instrument remarquable depuis trente ans du service public de la continuité territoriale entre la Corse et le Continent, cette compagnie nationale se trouve aujourd'hui dans un triste état de quasi abandon de la part de l'Etat actionnaire qui a engagé contre elle une stratégie scandaleuse de dénigrement, de pourrissement et même, à présent, de mise à l'encan.

Complice de la Commission de Bruxelles qui a retardé puis amputé une dotation en capital justifiée par les besoins de modernisation de sa flotte, le Gouvernement Raffarin n'a en effet cessé depuis trois ans de multiplier les agressions contre les personnels de cette compagnie, jusqu'à faire adopter ces derniers jours un nouveau régime de recrutement de marins à l'étranger qui condamne, à terme, la quasi totalité des emplois maritimes en France. Cette loi sur le RIF, pire que la Directive Bolkenstein, qui instaure un véritable pavillon de complaisance français autorisant le recours généralisé aux marins du Tiers Monde, ne pouvait, en effet, que justifier, de Calais à Marseille, la colère du dernier carré de navigants condamnés prochainement au chômage pour satisfaire une poignée d'armateurs prospères, principaux bénéficiaires des largesses gouvernementales et toujours en quête de nouvelles économies de main d'œuvre. Un tel cocktail détonant de cadeaux aux armateurs et de sacrifices pour les marins ne pouvait donc que provoquer l'explosion sociale qu'il faut aujourd'hui déplorer à Marseille comme dans d'autres ports.

Il est donc grand temps que ce gouvernement d'apprentis sorciers se retire avant même la sanction des urnes, et que la SNCM retrouve une navigation en eaux calmes, assurée d'un véritable cap! A cet effet, face à la défaillance de l'Etat à l'égard de sa compagnie nationale, il convient que les responsables politiques locaux et régionaux de Corse, Provence et Côte d'Azur s'engagent aux côtés de cette entreprise publique pour secourir financièrement une SNCM en perte. Comme surent le faire, au début du premier septennat de F.Mitterrand, les élus de Bretagne, toutes tendances confondues, pour sauver la compagnie régionale BAI, devenue depuis lors le premier armement français par le nombre d'emplois.

En bref, il est indispensable que soit dès aujourd'hui mis à l'étude, à l'initiative des collectivités territoriales concernées, les voies et moyens d'une restauration rapide de la situation financière de la SNCM, par exemple sous la forme classique, déjà utilisée pour la BAI, d'une reprise de partie de sa flotte et des emplois attachés pour remise à disposition de cette compagnie aux agents re mobilisés.

En cette période de débats sur les vertus supposées des règles de concurrence imposées par les traités européens et sur la place et le rôle des entreprises en charge des services publics dans notre pays, rien ne serait ainsi plus utile pour l'édification des citoyens et des travailleurs que de tels travaux pratiques à Marseille entre responsables politiques de Corse et de PACA pour assurer le sauvetage et le redémarrage de la SNCM et l'avenir des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui en dépendent directement ou indirectement sur le littoral corse et provençal.

## LES BRAS M'EN TOMBENT

**LUNDI DE PENTECOTE ... comme un boomerang !!!**

Malgré les protestations qui montent de toute part, le gouvernement persiste et signe. Comme un roc, Jean Pierre RAFFARIN affirme contre vents et marées que le lundi de Pentecôte sera un jour férié travaillé sous prétexte de solidarité avec les personnes âgées. Qu'importe si les professions libérales ne sont pas

mises à contribution, si cette journée coûtera plus cher aux entreprises qu'un jour férié, si c'est un jour férié normal à la SNCF, si nombre d'entreprises seront fermées ce jour là et si plus personne ne s'y retrouve. C'est comme ça et pas autrement ! Gageons que les salariés s'en souviendront le 29 mai !

# COUP DE GUEULE

**Ils se fichent de nous!**

Par Aure ANDRE

Alors là, ils se fichent de nous ! Quand nos entreprises ferme en France pour se délocaliser au Bangladesh, en Colombie ou en Thaïlande, où il est quand même plus facile d'exploiter les salariés, on propose un « plan social ».

Les ex-employés reçoivent au mieux un ½ SMIC par année travaillée. De quoi ne pas crever tout de suite, d'avoir le temps de revendre la maison (alors qu'on n'a pas fini de payer le crédit), la voiture (de toute façon, on ne pourra plus payer l'essence), de mettre les gamins en filière CAP (plus question de l'université !) et de trouver une HLM si le député (ou la sénatrice) de droite veut bien intervenir auprès du préfet pendant que l'affaire de la fermeture de l'usine fait encore la une des médias.

Franchement, ils doivent être « cons » ces salariés pour si mal se débrouiller !

Monsieur Daniel Bernard, ex-PDG de Carrefour, qui n'a pas réussi à faire mieux coter sa société en Bourse, a beaucoup mieux négocié son licenciement : 29 millions d'euros (on traduit pour les « bétas » que nous sommes : 188 millions 500 mille francs ou plus de 18 milliards de nos petits centimes ). Cà, c'est une négociation, M'sieurs-dames !

Et c'est pas tout ! Comme argent de poche, il percevra son salaire pendant 3 ans à condition de s'engager à ne pas travailler pour un concurrent pendant 4 ans ...

A ce prix là, moi, je chôme jusqu'à la retraite !

**Vous aussi agissez pour le non à la Constitution européenne !**

**Adhérez à Résistance Sociale !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO Association loi 1901

**Siège social :**

57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS

**Pour nous écrire :**

5 place Georges Brassens  
78260 ACHERES

Tel : 01 48 06 34 97

Portable : 06 74 79 05 10

Présidente de RESO et directrice de la publication : Marinette BACHE

Commission paritaire en cours

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

j' adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

**À retourner à :** RESO 5 place Georges Brassens 78260 ACHERES (chèque à l'ordre de Résistance Sociale)